



LETTRÉ D'INFORMATION

Bulletin d'information mensuel de Sylviane NOËL, Sénatrice de la Haute-Savoie



MON IMPLICATION DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2023

La discussion budgétaire est arrivée à son terme au Parlement, le 15 décembre dernier, après plus de 160 heures de séance au Sénat, l'examen de plus de 3000 amendements et l'adoption de 600 d'entre eux. Je me suis particulièrement investie sur ce texte en déposant de nombreux amendements dont certains avaient été adoptés en première lecture :

- J'avais obtenu la suppression du seuil minimal de dépenses subventionnable fixé par de plus en plus de préfectures dans leur circulaire en dessous duquel les communes ne peuvent solliciter des subventions au titre de la DETR.
- Un de mes amendements adopté permettait la suppression de la possibilité pour les services de l'Etat d'exclure une commune du bénéfice d'une dotation d'investissement au seul motif qu'elle ne s'inscrirait pas dans une démarche contractuelle ou de partenariat.
- J'avais également obtenu que la dotation particulière élu local (DPEL) ne soit plus soumise à une quelconque condition de potentiel financier, ce qui aurait permis à l'ensemble des communes de moins de 1 000 habitants d'y prétendre.
- Enfin, alors que le Gouvernement avait discrètement inséré dans le texte un amendement signifiant le retrait brutal de l'Etat du financement de l'apprentissage dans la fonction publique, j'avais pu supprimer cette disposition qui aurait porté un nouveau coup dur aux collectivités territoriales.

Après l'échec de la commission mixte paritaire entre députés et sénateurs, le Gouvernement, en nouvelle lecture, a de nouveau déclenché, à trois reprises, le 49-3 à l'Assemblée Nationale sur le projet de loi de finances pour 2023.

La déception est grande pour la chambre des territoires : quasiment rien n'a été repris des apports du Sénat, même des mesures adoptées à l'unanimité. Nous nous étonnons de cette position du Gouvernement, qui, s'était dit ouvert aux propositions des oppositions et de la droite républicaine sénatoriale. Seules deux mesures substantielles, parmi les dizaines votées au Sénat, ont été retenues dans le texte définitif adopté :

- La première est la suppression du « pacte de confiance » entre l'Etat et les 500 plus grandes collectivités, qui visait à encadrer l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement ; un « Cahors bis » encore plus contraignant pour les collectivités territoriales, qui n'était pas un pacte de confiance mais un acte de défiance à l'encontre des élus locaux, puisqu'il était imposé aux collectivités visées et des sanctions étaient prévues en cas de non-respect de ce pacte.
- La seconde mesure retenue est de conserver le critère de longueur de voirie communale pour déterminer le montant d'attribution des fractions « péréquation » et « cible » de la dotation de solidarité rurale (DSR). Il était en effet prévu de le remplacer par un critère de superficie, pondéré par la densité et la population. De nombreux élus locaux, notamment des communes rurales, s'en étaient émus et le Sénat s'en était fait l'écho. **J'avais moi-même déposé un amendement à cette fin.** Je me réjouis que cette disposition ait pu être conservée. *Retrouvez l'ensemble des mesures proposées par le Sénat à ce [lien](#).*

BELLE ANNÉE 2023!

Chers Collègues Elus,

Je profite de cette dernière lettre d'information de l'année 2022, pour vous présenter mes plus sincères vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers pour cette année 2023!

Avec tout mon soutien et mon amitié.

Bien sincèrement,

Sylviane Noël, Sénatrice de la Haute-Savoie.



J'AI INTERPELLÉ LE GOUVERNEMENT SUR L'ABSENCE DE CAP ÉCONOMIQUE S'AGISSANT DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

A l'occasion des questions orales sans débat, j'ai interpellé le Gouvernement sur ce sujet. En effet, les ressources et le mode de financement actuels des collectivités locales ne sont absolument pas adaptés à l'atteinte de cet objectif.

La définition d'un modèle économique, reposant sur des solutions de financement et d'accompagnement pour favoriser la renaturation, la réhabilitation du bâti, le recyclage des friches s'avèrent pourtant être une impérieuse et urgente nécessité pour nous permettre de basculer vers un modèle du ZAN économiquement viable, comme l'a souligné l'excellent rapport de mon collègue Jean-Baptiste Blanc sur cette question. *Retrouvez l'intégralité de mon intervention et la réponse du gouvernement [au lien suivant](#).*

SOLIDARITÉ AVEC NOS INFIRMIÈRES DE MONTAGNE !

Face au traitement injuste réservé aux infirmières qui exercent en zone rurale ou de montagne, je réclame une nouvelle fois à la CPAM de Haute-Savoie une révision du mode de calcul des indemnités kilométriques qui leur est appliqué. Nos populations rurales et situées en zone de montagne doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions de prise en charge que dans les zones urbaines ! Les soins dispensés par ces personnels au plus près des patients, dans des zones parfois très reculées, sont indispensables. Leurs frais de déplacement doivent être correctement pris en charge pour leur permettre de vivre dignement ! *Retrouvez l'intégralité du courrier de mon intervention [au lien suivant](#).*

#SÉNATRICE SUR LE TERRAIN, À VOTRE ÉCOUTE!

EN BREF!

- Grande émotion le 3 décembre dernier à Saint Nicolas de Véroce lors de la **cérémonie d'hommage national en la mémoire de Laurent DUPERTHUY, sapeur-pompier volontaire disparu tragiquement lors d'une intervention**. J'adresse tout mon profond respect à tous ces héros du quotidien qui mettent chaque jour leur vie en péril pour sauver la nôtre.



- Je souhaite la bienvenue dans notre département à **Nadia IDIRI, nouvelle Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois**.



- Une pensée pour **Jean-Claude Carle**. Depuis 3 ans, ton souvenir et ta trace restent intacts... Nous ne t'oublions pas et pensons fort à toi. « Il y a des êtres qui se sont si profondément imprimés en nous qu'on porte à jamais leur empreinte. » Catherine Cusset



- Sincères félicitations à **Nicolas Rubin, pour sa nomination dans l'Ordre National du Mérite, au grade de Chevalier**. Une distinction amplement méritée au regard de son engagement important dans la vie publique depuis plusieurs années, à travers différentes fonctions, toujours exercées avec la chaleur humaine qui le caractérise tant !



INTERVENTION EN DISCUSSION GÉNÉRALE DE LA MISSION RELATION AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES DANS LE CADRE DU PLF 2023

A cette occasion, j'ai pu rappeler le contexte inflationniste difficile vécu par les collectivités locales, soumises à la flambée des coûts de l'énergie, la hausse du point d'indice de la fonction publique territoriale ou encore du prix des fournitures techniques. Dans ce contexte, il aurait été souhaitable que le Gouvernement sauvegarde le bouclier tarifaire proposé par le Sénat, beaucoup plus protecteur que le dispositif proposé initialement, auquel beaucoup de communes n'auraient pu prétendre. J'ai également **dénoncé le retour par la force des contrats de Cahors**, contraignant les dépenses locales pour les cinq années à venir et s'apparentant à une énième tentative de recentralisation alors même que nos collectivités représentent 19% du total de la dépense publique contre 30 à 40 % en Europe. Elles ont moins de pouvoir qu'ailleurs alors qu'elles représentent 75 % des investissements. J'ai également rappelé **que la tentative de suppression de la CVAE n'est pas acceptable** : si nous sommes conscients du poids de cet impôt local qui pèse défavorablement sur la compétitivité de nos entreprises, nous ne pouvons accepter cette suppression sans obtenir au préalable l'assurance d'un dispositif alternatif permettant à nos collectivités de maintenir un financement dynamique et autonome. La substitution incessante des recettes des collectivités par des dotations de l'Etat est contraire à l'autonomie fiscale des collectivités locales et leur libre administration. J'ai enfin dénoncé le **retrait brutal de l'Etat du financement de l'apprentissage dans la fonction publique au détour d'un amendement discrètement inséré en 1ère lecture à l'Assemblée Nationale**. Retrouvez l'intégralité de mon intervention en hémicycle [au lien suivant](#).

TABLE RONDE SUR LA RELANCE DU NUCLÉAIRE

En commission des Affaires Economiques, j'ai interpellé les différents intervenants sur deux points :

- Le passage d'un Etat stratège à un état bavard et impotent après une série de renoncements ayant abouti à rendre la France très vulnérable d'un point de vue énergétique : un comble alors qu'il s'agissait il y a encore 10 ans de l'un de nos atouts et que nous étions même exportateurs ! Alors que la mise en fonction des nouveaux réacteurs ne se fera pas avant 2035, comment assurer notre approvisionnement face à des besoins énergétiques qui ne font que croître ?
- Pourquoi la France n'a pas encore obtenu la décorrélation du prix du gaz et de l'électricité, à l'image de l'Espagne ou du Portugal qui permet à ces deux pays de jouir d'un prix du KWh trois fois inférieur au nôtre ? Retrouvez mon intervention et les réponses qui m'ont été apportées [au lien suivant](#).

A LA RÉGION



- Vote du budget 2023 de la Région Auvergne Rhône Alpes qui nous permet d'engager de nombreux dispositifs en faveur des acteurs de notre territoire et de garder le cap de ma bonne gestion.**

Parce que nous sommes la Région la mieux gérée de France, nous pouvons investir massivement sur nos territoires, sans augmenter ni les taxes ni les impôts, et sans creuser davantage la dette ! En 2023, nous investirons à nouveau plus d'1,4 milliard d'euros pour préparer l'avenir et accompagner les projets de nos territoires.

- La Région débloque 10 millions d'euros pour la sécurisation des écoles des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes et permettront de financer :**

- L'installation de systèmes de vidéoprotection aux abords des écoles et le remplacement de caméras obsolètes ou vandalisées : 50 000 € par an et par commune ;
- L'acquisition de bornes anti véhicules-béliers fixes ou mobiles : 10 000 € par an et par commune ;
- Le déploiement de dispositifs liés au Plan Particulier de Mise en Sécurité relatif aux attentats et aux intrusions (alarmes, dispositifs d'alerte, etc.) : 5 000 € par an et par commune ;
- L'acquisition d'équipements liés à la sécurisation des entrées/sorties d'écoles pour la police municipale ou le personnel municipal exerçant ces missions.

- Visite de l'entreprise de décolletage Henri Bourgeois à AYZE**, l'occasion d'aborder les nombreux sujets de préoccupation de notre industrie actuellement (hausse des coûts de l'énergie, mutations technologiques...) mais également de constater le dynamisme de cette PME qui a bénéficié de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour se développer et conquérir de nouveaux marchés dans la sous-traitance aéronautique. Une entreprise qui met l'humain au cœur de ses préoccupations.



- Magnifique soirée en présence de 350 industriels de Haute-Savoie pour le lancement par Laurent Wauquiez, de **l'antenne départementale de l'Agence Économique Auvergne Rhône-Alpes Entreprises**. Une structure essentielle au service des forces vives de notre territoire.



Me contacter



Permanence Parlementaire - 16, place de l'Hôtel de Ville - 74 800 La Roche-sur-Foron

Téléphone: 04.50.25.18.10 - s.noel@senat.fr - www.sylvianoel.fr - www.senat.fr